

Cannabis : ce que la légalisation rapporterait au fisc

| 02.08.2011 à 11h43 • Mis à jour le 17.07.2012 à 13h58

Propos recueillis par Laetitia Clavreul



"Rassemblement de l'appel du 18 joint", le 18 juin 2002 à Lyon, manifestation organisée par le Collectif pour l'abrogation de la loi de 1970. | AFP/JEAN-PHILIPPE KSIAZEK

Dans un entretien au *Monde*, l'économiste Pierre Kopp estime que si le cannabis était taxé comme le tabac, l'Etat engrangerait plus d'un milliard d'euros, de quoi financer la prévention. Pierre Kopp est par ailleurs auteur de l'article "*Les drogues sont-elles bénéfiques pour la France?*" à paraître dans la *Revue économique* en septembre.

Comment jugez-vous la politique de lutte contre le cannabis ?

Pierre Kopp : Pour les économistes, les bonnes politiques publiques sont celles qui minimisent le coût social, c'est-à-dire celles qui permettent d'améliorer le bien-être de la collectivité à moindre coût. Or celle concernant le cannabis coûte cher, pour un bénéfice incertain.

Avec le cannabis, nous marchons sur la tête : l'Etat continue de dépenser autour de 300 millions d'euros par an pour interpellier environ 80 000 personnes, sans que cela ait un effet radical sur la consommation, qui s'est stabilisée à un haut niveau. Un tel résultat pourrait être obtenu de façon moins coûteuse en

favorisant l'éducation et les soins.

Qu'apporterait une légalisation ?

Il pourrait être épargné 300 millions d'euros de dépenses dues aux interpellations, et même davantage car il faudrait ajouter les dépenses dues aux gardes à vue, au fonctionnement des tribunaux et à l'exécution des peines. Cela permettrait en outre d'encaisser une taxe approximativement égale à 1 milliard d'euros. Au final, du temps et des moyens pourraient être réalloués à la prévention et à la lutte contre le trafic des autres drogues (...).

Légaliser ne conduirait pas à une explosion de la consommation si la taxe fixée par l'Etat permettait de maintenir le prix actuel (environ 5,50 euros le gramme). Il devrait en fait être un peu plus élevé qu'aujourd'hui pour compenser la disparition du risque que comporte l'achat (vol par le dealer, interpellation par la police , etc.).

Lire l'intégralité de l'entretien

http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2011/08/02/legaliser-le-cannabis-rapporterait-un-milliard-d-euros_1555171_3224.html avec **Pierre Kopp** en zone Abonnés sur le site du **Monde.fr** ou dans le journal "**Le Monde**" daté du 3 août, disponible dans les kiosques ce mardi 2 août à partir de quatorze heures.

Propos recueillis par Laetitia Clavreul